

Extrait du Fédération des Organismes Sociaux CGT

<http://orgasociaux.cgt.fr/spip.php?article2485>

# Communiqué de presse 10 octobre 2016

- Régions - Basse Normandie -

Date de mise en ligne : mercredi 12 octobre 2016

---

**Fédération des Organismes Sociaux CGT**

---

Les syndicats CGT des Organismes Sociaux de Basse-Normandie réunis le 10 octobre 2016 appellent à combattre toutes les attaques portées envers les libertés syndicales.

Il est totalement inadmissible que les salariés et militants syndicaux, en particulier ceux de la CGT, qui défendent l'emploi, les conditions de travail, et qui luttent au quotidien contre les régressions sociales soient trainés devant les tribunaux. Certains encourent même des peines de prison !

Aujourd'hui, c'est au tour de ceux qui ont manifesté leur opposition à la Loi Travail de faire l'objet d'offensive !

Nous soutenons le Secrétaire Général de l'Union Locale Cgt de Caen, et nous serons à ses côtés le 23 novembre 2016 devant le tribunal de Caen. Nombreux à être témoins de la manifestation du 26 mai 2016 à Caen : terrasses de café canardées par la Police, provocation envers les jeunes, le Secrétaire Général de l'Union Locale Cgt de Caen n'a fait que condamner la répression syndicale...et le voilà au tribunal !

Nous apportons notre totale Solidarité à tous les militants victimes également des politiques libérales et de ce gouvernement. Nous sommes tous des Air France, des Goodyear, des Dockers du Havre, des Secrétaires Généraux d'Unions Locales, etc...

Jamais un gouvernement n'a été aussi loin dans la répression syndicale. Sous couvert de l'Etat d'Urgence, le gouvernement s'en prend à toutes les Libertés. La démocratie est en danger comme elle l'est avec l'utilisation du 49.3. Résistons !

Pour le Collectif des Organismes Sociaux de Basse Normandie

Le 10 octobre 2016 Isabelle Ledoux